



À Baptiste Talbot  
Nathalie Dieudonné  
Jean-Claude Rica  
Philippe Mouchel

Lille, le 20 juin 2014

Objet : Commission d'enquête mandatée par la CEF  
copie : Syndiqués

Camarades ,

Nous faisons face à un énorme chantier. Une multitude de fronts sont ouverts avec notre employeur. Une hydre aux têtes d'autant plus dangereuses que ces pseudo-entités se livrent à des guerres pour leur propre survie, et ne manquent pas d'appâts ou de motifs de chantage à fin de se gagner des coopérations indignes.

Ces dernières années, des collègues, des camarades ont été révoqués, licenciés ou mis à pied. D'autres ont silencieusement tout abandonné en se foutant en l'air (pas syndiqués-boutique : on s'en fout ?). Nous ne doutons plus aujourd'hui de ce que l'acharnement à nous imposer votre gracieuse contribution ne prépare le terrain à une normalisation puis une répression plus organisée, dont « tout indigne » qu'elle ne va pas tarder à s'abattre sur les plus vulnérables. Ça n'existe pas que dans les livres d'histoire et les envolées de tribune !

Le front « allié » est un front de trop. Nous-soussignés affirmons solennellement que ne nous ne supporterons plus le travail de sape poursuivi depuis des semaines (et pour certains depuis des années) par les aspirants-bureaucrates qui ont prospéré dans notre syndicat Cgt des personnels du Conseil général du Nord.

Nous ne nous soumettrons pas non plus à des instances désignées maintenant pour parachever la besogne (certes très maladroitement conduite à ce jour). Instances qui entendent maintenant s'imposer à la fois comme policiers enquêteurs, magistrats instructeurs, jurés de siège, juges d'application des peines... et bientôt maître des hautes oeuvres.

Finie la comédie ! Vous avez eu tout loisir d'apprécier les qualités militantes (en puissance et en acte) des « suspendus ». Spontanée ou suggérée, la gesticulation du camarade Paul Heems invitant au Congrès le secrétaire général du Ptri a raté. La douzaine de nervis qui devaient épauler ce dernier s'est présentée trop tard pour empêcher le vote (ou même simplement « foutre le bordel », comme ils s'en vantent aujourd'hui auprès de leurs camarades de travail). Est-ce cela que la camarade Nathalie Dieudonné (qui a assisté à la scène sans se départir de sa bienveillante neutralité), appelle « des carences en termes de qualité de vie syndicale » ? Mal dit. Mal pensé. Mauvaises intentions. Coups foireux. Ainsi le camarade Talbot nous déclare un jour que « le Ptri on n'en a rien à foutre », mais ne lève pas le petit doigt pour prévenir ce qui s'est bel et bien avéré une provocation. Il est encore temps de protester auprès du Snpri. Ça se fait fraternellement, ces choses là, entre fédérations...

Les « suspendus » l'ont été pour « perte de confiance ». Perte de confiance ! N'importe. Le congrès s'est souverainement et indiscutablement prononcé. Si clairement qu'il vous faut vous remettre à l'ouvrage pour créer (mais a posteriori, et ça la foutra toujours mal) les conditions qui permettraient de faire comme s'il n'avait pas eu lieu (au risque de produire un résultat encore plus défavorable). Le refus de vote des personnes qui accaparent depuis des semaines votre sollicitude est numériquement anecdotique. Là encore, le démarchage téléphonique des procurations en blanc n'a pas produit les résultats attendus.

Allons, voudriez-vous nous aider à faire un ménage que nous avons stupidement trop tardé à entreprendre ? Bah. C'est fait. Nul besoin d'exclusion pour cela. Mais le tirage illimité sur les heures de délégation syndicale, désolé, c'est fini ! Dès lors, les nuages devraient se lever comme par miracle.

À ce sujet, nous vous serions très obligés d'user de votre autorité et de vos facilités (cf. vos « convocations employeur » qui, excusez le mauvais esprit, rappellent inévitablement les libéralités de nos conjurés) pour vous enquêter auprès de notre DRH des conditions d'utilisation de cette centaine d'autorisations d'absence, en 2013 dont nous ne connaissons pas l'usage et les bénéficiaires.

La sanction de « suspension » n'en était statutairement pas une ? En effet, on vous l'a dit nous-mêmes le 6 juin 2014. Elle est nulle et non avenue. Pas besoin de vous déranger. Il n'a été attenté à aucun droit de ces camarades qui ont même eu tout loisir d'employer des ressources à comploter auprès d'oreilles intéressées. Parfait. Continuez à leur prêter une attention complaisante, les consoler et leur consacrer une partie de votre précieux temps si vous voulez ! Nous continuerons pour notre part à n'être pas regardants sur l'emploi de nos cotisations. C'est le prix à payer.

Mais nous réitérons notre refus d'un syndicat d'entreprise dirigé par des permanents. Statutaire ou pas, éventuellement désobligeante, chère-es camarades, nous réaffirmons que cette ligne explique en grande partie la progression exceptionnelle du nombre de syndiqués que vous avez enregistrée ces dernières années en termes rentrées de cotisations.

Quand bien même nous n'avons jusqu'à présent jamais conditionné la défense d'un salarié par son adhésion. Et l'on ose même se vanter d'en avoir dissuadé quelques uns. ( Ouf ! ) Mais, là encore, le bilan est inattaquable.

Seulement voilà. Aucun argument en défense de notre part n'y fera rien. Il est clair, depuis le premier courrier signé par le camarade Talbot (assez maladroit en ce qu'il dissimulait mal sa finalité), que vous avez mandat pour détruire notre syndicat. Car en changer autoritairement l'orientation reviendrait à le détruire, notre congrès l'a prouvé dans les faits. Nul besoin de spéculer sur l'identité ou la nature des mandataires. Cette insistance à charger la barque au fil de l'eau, comme un DRH inexpérimenté ou un petit patron revancharde qui courrait ainsi le risque d'un désaveu aux Prud'hommes, a même fini de convaincre les plus candides d'entre-nous. D'ailleurs, un peu de cran SVP, couchez sur du papier à en-tête... un truc signé... les calomnies sur nos versements Cogetise. Merci d'avance !

Bon. Assez tergiversé. Maintenant bourreau, accomplis ta besogne avec professionnalisme ! On ne t'aidera pas. Tu n'as pas encore trouvé comment le faire proprement ? Qu'à cela ne tienne, fais le salement !

Cher-e-s camarades, salutations des camarades de terrain.

Premier-e-s signataire-s

**Balbina Montero Coutinho** – membre de la commission exécutive

**Christophe Candelier** – Secrétaire général

**Didier Vion** – membre de la commission exécutive

**Dominique d'Haene** – membre de la commission exécutive

**Jacques Thibaut** – membre de la commission exécutive

**Jamotte Gisèle** – Secrétaire adjointe à la propagande

**Jean-Pierre Détrez** – Secrétaire général adjoint

**Maguy Machut** – membre de la commission exécutive

**Marie-Edith Ménard** – membre de la commission exécutive

**Martine Vis** – Secrétaire adjointe à la vie syndicale

**Moïse Créteur** – membre de la commission exécutive

**Radija Lafonbacquart** – membre de la commission exécutive

**Valérie Rutecki** – membre de la commission exécutive

**Yves Schlageter** – Trésorier